

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de HILLION

Numéro SIRET : 21220081000019

POSTE COMPTABLE : CFP SAINT-BRIEUC BANLIEUE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2019

Code INSEE 22081	Commune de HILLION BUDGET COMMUNAL	BP 2019
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 217
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	156
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 417 578,00	687,94	552,84	932,16

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	826,94	917,00
2	Produit des impositions directes/population	465,97	439,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	974,85	1 052,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	592,78	304,00
5	Encours de dette/population	1 089,97	770,00
6	DGF/population	258,00	146,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,66%	48,77%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	110,42%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,81%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	111,81%	73,12%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définie à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 204 970,00	4 204 970,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	4 204 970,00	4 204 970,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 264 292,53	3 194 974,54

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	309 789,47	321 707,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 57 400,46

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 574 082,00	3 574 082,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	7 779 052,00	7 779 052,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	832 814,00	0,00	784 390,00		784 390,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 132 500,00	0,00	2 185 000,00		2 185 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	2 500,00		2 500,00
65	Autres charges de gestion courante	456 456,00	0,00	468 540,00		468 540,00
Total des dépenses de gestion courante		3 426 770,00	0,00	3 440 430,00		3 440 430,00
66	Charges financières	114 400,00	0,00	104 430,00		104 430,00
67	Charges exceptionnelles	4 100,00	0,00	4 000,00		4 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00		10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 555 270,00	0,00	3 558 860,00		3 558 860,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	517 643,00		415 190,00		415 190,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	203 230,00		230 920,00		230 920,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		720 873,00		646 110,00		646 110,00
TOTAL		4 276 143,00	0,00	4 204 970,00		4 204 970,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 204 970,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	93 000,00	0,00	100 000,00		100 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	399 400,00	0,00	411 930,00		411 930,00
73	Impôts et taxes	2 232 651,00	0,00	2 149 072,00		2 149 072,00
74	Dotations, subventions et participations	1 424 016,00	0,00	1 399 886,00		1 399 886,00
75	Autres produits de gestion courante	31 110,00	0,00	40 025,00		40 025,00
Total des recettes de gestion courante		4 180 177,00	0,00	4 100 913,00		4 100 913,00
76	Produits financiers	6,00	0,00	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00		10 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 190 183,00	0,00	4 110 923,00		4 110 923,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	85 960,00		94 047,00		94 047,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		85 960,00		94 047,00		94 047,00
TOTAL		4 276 143,00	0,00	4 204 970,00		4 204 970,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 204 970,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

552 063,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 122,00	1 070,40	3 340,00		4 410,40
204	Subventions d'équipement versées	410 320,11	101 806,71	586 872,00		688 678,71
21	Immobilisations corporelles	834 222,67	35 326,12	133 545,00		168 871,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 019 213,00	171 586,24	1 394 538,53		1 566 124,77
Total des dépenses d'équipement		2 286 877,78	309 789,47	2 118 295,53		2 428 085,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 100,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 205 000,00	0,00	1 051 950,00		1 051 950,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		1 206 100,00	0,00	1 051 950,00		1 051 950,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 492 977,78	309 789,47	3 170 245,53		3 480 035,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	85 960,00		94 047,00		94 047,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		85 960,00		94 047,00		94 047,00
TOTAL		3 578 937,78	309 789,47	3 264 292,53		3 574 082,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 574 082,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	506 519,00	321 707,00	321 756,00		643 463,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000,00	0,00	400 000,00		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	5 044,00		5 044,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		1 266 519,00	321 707,00	726 800,00		1 048 507,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	127 350,00	0,00	187 000,00		187 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	503 282,28	0,00	570 106,17		570 106,17
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	800 000,00		1 064 958,37		1 064 958,37
Total des recettes financières		1 430 632,28	0,00	1 822 064,54		1 822 064,54
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 697 151,28	321 707,00	2 548 864,54		2 870 571,54
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	517 643,00		415 190,00		415 190,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	203 230,00		230 920,00		230 920,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		720 873,00		646 110,00		646 110,00
TOTAL		3 418 024,28	321 707,00	3 194 974,54		3 516 681,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

57 400,46

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 574 082,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

552 063,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	784 390,00		784 390,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 185 000,00		2 185 000,00
014	Atténuations de produits	2 500,00		2 500,00
65	Autres charges de gestion courante	468 540,00		468 540,00
66	Charges financières	104 430,00	0,00	104 430,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	230 920,00	230 920,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		415 190,00	415 190,00
Dépenses de fonctionnement - Total		3 558 860,00	646 110,00	4 204 970,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 204 970,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	22 382,00	22 382,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 051 950,00	0,00	1 051 950,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 410,40	0,00	4 410,40
204	Subventions d'équipements versés	688 678,71	0,00	688 678,71
21	Immobilisations corporelles (6)	168 871,12	0,00	168 871,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 566 124,77	71 665,00	1 637 789,77
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 480 035,00	94 047,00	3 574 082,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 574 082,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100 000,00		100 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	411 930,00		411 930,00
72	Travaux en régie		71 665,00	71 665,00
73	Impôts et taxes	2 149 072,00		2 149 072,00
74	Dotations, subventions et participations	1 399 886,00		1 399 886,00
75	Autres produits de gestion courante	40 025,00	0,00	40 025,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	22 382,00	32 382,00
Recettes de fonctionnement - Total		4 110 923,00	94 047,00	4 204 970,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 204 970,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	187 000,00	0,00	187 000,00
13	Subventions d'investissement	643 463,00	0,00	643 463,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	5 044,00	0,00	5 044,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		230 920,00	230 920,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		415 190,00	415 190,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 064 958,37		1 064 958,37
Recettes d'investissement - Total		2 300 465,37	646 110,00	2 946 575,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 57 400,46

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 570 106,17

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 574 082,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	832 814,00	784 390,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén:	9 652,00	4 295,00	
60611	Eau et assainissement	18 400,00	17 200,00	
60612	Énergie - Électricité	92 600,00	84 250,00	
60621	Combustibles	3 000,00	1 900,00	
60622	Carburants	17 400,00	21 500,00	
60623	Alimentation	147 460,00	148 730,00	
60628	Autres fournitures non stockées	965,00	1 125,00	
60631	Fournitures d'entretien	9 285,00	9 285,00	
60632	Fournitures de petit équipement	20 360,00	21 325,00	
60633	Fournitures de voirie	15 250,00	16 500,00	
60636	Vêtements de travail	5 200,00	4 860,00	
6064	Fournitures administratives	6 250,00	6 150,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	11 000,00	12 000,00	
6067	Fournitures scolaires	9 420,00	9 655,00	
6068	Autres matières et fournitures	69 005,00	58 130,00	
611	Contrats de prestations de services	52 387,00	43 115,00	
6132	Locations immobilières	1 835,00	1 835,00	
6135	Locations mobilières	16 550,00	11 950,00	
61521	Terrains	21 800,00	18 300,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00	2 100,00	
615231	Entretien et réparations voiries	14 000,00	12 500,00	
61551	Matériel roulant	8 000,00	7 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	4 750,00	
6156	Maintenance	27 900,00	30 420,00	
6161	Assurance multirisques	11 060,00	11 135,00	
6168	Autres primes d'assurance	6 620,00	6 934,00	
617	Etudes et recherches	13 000,00	2 000,00	
6182	Documentation générale et technique	4 885,00	4 585,00	
6184	Versements à des organismes de formation	6 740,00	11 490,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 720,00	2 050,00	
6226	Honoraires	3 000,00	1 000,00	
6231	Annonces et insertions	5 400,00	6 680,00	
6232	Fêtes et cérémonies	17 500,00	20 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	8 050,00	6 775,00	
6237	Publications	2 400,00	2 400,00	
6247	Transports collectifs	25 080,00	19 500,00	
6251	Voyages et déplacements	450,00	650,00	
6256	Missions	150,00	400,00	
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	7 000,00	
6262	Frais de télécommunications	18 500,00	16 350,00	
627	Services bancaires et assimilés	150,00	200,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	21 025,00	21 108,00	
62876	A un GFP de rattachement	15 500,00	16 940,00	
6288	Autres services extérieurs	55 165,00	63 535,00	
63512	Taxes foncières	7 800,00	5 673,00	
6353	Impôts indirects	2 000,00	500,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 200,00	500,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	12 700,00	8 100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 132 500,00	2 185 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	40 000,00	
6331	Versement de transport	18 660,00	19 040,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 860,00	5 980,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	27 107,00	16 980,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	3 514,00	3 590,00	
64111	Rémunération principale	962 133,00	998 920,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	24 770,00	31 750,00	
64118	Autres indemnités	209 805,00	195 650,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64131	Rémunérations	213 343,00	237 430,00	
64168	Autres emplois d'insertion	3 746,00	0,00	
6417	Rémunérations des apprentis	7 403,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	149 911,00	161 960,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	311 647,00	324 800,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	10 855,00	9 650,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	75 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	61 298,00	62 800,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	998,00	800,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	0,00	
6478	Autres charges sociales diverses	650,00	650,00	
014	Atténuations de produits	5 000,00	2 500,00	
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	5 000,00	2 000,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers		500,00	
65	Autres charges de gestion courante	456 456,00	468 540,00	
6531	Indemnités	95 000,00	96 200,00	
6532	Frais de mission	1 200,00	1 200,00	
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 050,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 300,00	6 100,00	
6535	Formation	1 500,00	1 925,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 150,00	500,00	
6542	Créances éteintes		1 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	90 826,00	89 350,00	
657348	Autres communes	1 650,00	2 650,00	
657351	GFP de rattachement	3 250,00	3 200,00	
657362	CCAS	90 000,00	92 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	160 080,00	168 865,00	
658821	Secours d'urgence	1 500,00	0,00	
65888	Autres		1 500,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 426 770,00	3 440 430,00	
66	Charges financières (b)	114 400,00	104 430,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 180,00	55 920,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 890,00	-3 590,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	53 110,00	49 100,00	
6688	Autres	1 000,00	3 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	4 100,00	4 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	100,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	2 400,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	10 000,00	10 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 555 270,00	3 558 860,00	
023	Virement à la section d'investissement	517 643,00	415 190,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	203 230,00	230 920,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	203 230,00	230 920,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		720 873,00	646 110,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		720 873,00	646 110,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 276 143,00	4 204 970,00	

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 204 970,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	25 710,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 300,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 590,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	93 000,00	100 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	90 000,00	100 000,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 000,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	399 400,00	411 930,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 500,00	4 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	8 600,00	9 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	10 000,00	12 500,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	102 500,00	110 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	157 000,00	157 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	1 000,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	2 600,00	2 300,00	
70873	par les C.C.A.S	115 200,00	115 980,00	
70878	par d'autres redevables		150,00	
73	Impôts et taxes	2 232 651,00	2 149 072,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 926 711,00	1 964 992,00	
73211	Attribution de compensation	161 858,00	38 830,00	
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	84 900,00	90 000,00	
7336	Droits de place	250,00	250,00	
7338	Autres taxes	120,00	0,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	58 812,00	55 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 424 016,00	1 399 886,00	
7411	Dotation forfaitaire	589 357,00	589 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	408 745,00	408 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	91 382,00	91 000,00	
744	FCTVA	317,00	946,00	
74718	Autres	131 200,00	110 000,00	
74741	Communes membres du GFP	5 978,00	5 695,00	
74751	GFP de rattachement	88 200,00	88 000,00	
7478	Autres organismes	6 500,00	0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	17 980,00	18 059,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	84 357,00	89 186,00	
75	Autres produits de gestion courante	31 110,00	40 025,00	
752	Revenus des immeubles	31 110,00	40 025,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		4 180 177,00	4 100 913,00	
76	Produits financiers (b)	6,00	10,00	
7688	Autres produits financiers	6,00	10,00	
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 190 183,00	4 110 923,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	85 960,00	94 047,00	
722	Immobilisations corporelles	63 480,00	71 665,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	22 480,00	22 382,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		85 960,00	94 047,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 276 143,00	4 204 970,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 204 970,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	23 122,00	3 340,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	1 500,00	1 500,00	
2031	Frais d'études	10 500,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	11 122,00	1 840,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	410 320,11	586 872,00	
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	50 000,00	356 872,00	
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	1 500,00	0,00	
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	287 820,11	155 000,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	71 000,00	75 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	834 222,67	133 545,00	
2111	Terrains nus	635 000,00	90 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	1 000,00	
2138	Autres constructions	40 000,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		5 000,00	
2182	Matériel de transport	14 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 676,25	8 680,00	
2184	Mobilier	5 229,88	1 090,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	129 316,54	27 775,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 019 213,00	1 394 538,53	
2313	Constructions	329 120,73	481 206,53	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	690 092,27	913 332,00	
Total des dépenses d'équipement		2 286 877,78	2 118 295,53	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 100,00	0,00	
10223	T.L.E.	1 100,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 205 000,00	1 051 950,00	
1641	Emprunts en euros	1 016 500,00	862 950,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	187 500,00	187 500,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 500,00	
Total des dépenses financières		1 206 100,00	1 051 950,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 492 977,78	3 170 245,53	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	85 960,00	94 047,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	22 480,00	22 382,00	
13911	Etat et établissements nationaux	2 450,00	2 450,00	
13912	Régions	1 989,00	1 989,00	
139141	Communes membres du GFP	17 245,00	17 245,00	
139151	GFP de rattachement	488,00	488,00	
13918	Autres	210,00	210,00	
13932	Amendes de police	98,00	0,00	
	Charges transférées (9)	63 480,00	71 665,00	
2313	Constructions	63 480,00	71 665,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		85 960,00	94 047,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 578 937,78	3 264 292,53	

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	309 789,47
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 574 082,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	506 519,00	321 756,00	
1313	Départements		42 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux	20 000,00	0,00	
1322	Régions	57 229,00	26 286,00	
1323	Départements	150 290,00	0,00	
13248	Autres communes	2 000,00	250,00	
13251	GFP de rattachement	18 000,00	168 000,00	
1328	Autres		85 220,00	
1336	Participations pour voirie et réseaux	49 300,00	0,00	
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	209 700,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000,00	400 000,00	
1641	Emprunts en euros	700 000,00	400 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		5 044,00	
2111	Terrains nus		5 044,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	60 000,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		1 266 519,00	726 800,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	630 632,28	757 106,17	
10222	F.C.T.V.A.	77 350,00	137 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	503 282,28	570 106,17	
024	Produits de cessions	800 000,00	1 064 958,37	
Total des recettes financières		1 430 632,28	1 822 064,54	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		2 697 151,28	2 548 864,54	
021	Virement de la section de fonctionnement	517 643,00	415 190,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)/(7)/(8)	203 230,00	230 920,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	17 340,00	15 427,00	
28031	Amortissements des frais d'études	1 320,00	0,00	
2804132	Départements - Bâtiments et installations	9 336,00	9 336,00	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	359,00	359,00	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études		3 994,00	
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	9 467,00	9 466,00	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	19 298,00	19 298,00	
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 500,00	3 500,00	
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	3 466,00	14 708,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations		4 300,00	
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	17 245,00	17 245,00	
28051	Concessions et droits similaires	1 488,00	4 410,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 112,00	1 193,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	503,00	500,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 268,00	2 268,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 697,00	1 697,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	48 084,00	42 238,00	
28182	Matériel de transport	17 232,00	19 014,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 907,00	20 418,00	
28184	Mobilier	17 940,00	18 249,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	10 668,00	23 300,00	

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		720 873,00	646 110,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		720 873,00	646 110,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 418 024,28	3 194 974,54	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	321 707,00
------------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	57 400,46
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 574 082,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19
LIBELLE : Regroupement des deux écoles Hillion Bourg
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES		a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
238	Avances et acomptes versés sur commande		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains,	Action économique	

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	1 051 950,00	81 922,00	0,00	153 261,53	11 722,00	355 680,00	0,00	3 210,00	33 300,00	1 404 200,00	0,00	3 085 245,53
Equipements municipaux (2)		80 050,00	0,00	153 261,53	11 722,00	355 680,00	0,00	3 210,00	33 300,00	894 200,00	0,00	1 531 423,53
Equip. non municipaux (c/204) (3)		1 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00	0,00	511 872,00
Opérations financières	1 051 950,00											1 051 950,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	1 051 950,00	94 422,00	0,00	154 261,53	11 722,00	355 680,00	0,00	3 210,00	66 425,00	1 418 240,00	0,00	3 165 910,53
RAR N-1 et reports	0,00	41 658,11	0,00	15 770,49	0,00	18 249,66	0,00	0,00	21 835,25	211 209,66	1 070,40	309 769,47
Total cumulé dépenses d'investissement	1 051 950,00	136 080,11	0,00	170 032,02	11 722,00	383 929,56	0,00	3 210,00	88 260,25	1 629 449,66	1 070,40	3 475 700,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 868 174,54	35 450,00	0,00	97 436,00	7 810,00	0,00	0,00	0,00	19 677,00	173 044,00	250,00	3 194 974,54
RAR N-1 et reports	57 400,46	0,00	0,00	293 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 677,00	9 000,00	0,00	378 107,46
Total cumulé recettes d'investissement	2 925 575,00	35 450,00	0,00	390 466,00	7 810,00	0,00	0,00	0,00	32 487,00	182 044,00	250,00	3 574 082,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	775 540,00	2 723 349,00	12 895,00	184 643,00	123 760,00	92 345,00	92 000,00	34 910,00	13 623,00	146 260,00	5 645,00	4 204 970,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	775 540,00	2 723 349,00	12 895,00	184 643,00	123 760,00	92 345,00	92 000,00	34 910,00	13 623,00	146 260,00	5 645,00	4 204 970,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 529 023,00	52 660,00	0,00	189 000,00	36 685,00	167 200,00	350,00	158 150,00	4 350,00	19 575,00	0,00	4 120 923,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 529 023,00	52 660,00	0,00	189 000,00	36 685,00	167 200,00	350,00	158 150,00	4 350,00	19 575,00	0,00	4 120 923,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	1 051 950,00	136 080,11	0,00	170 032,02	11 722,00	383 929,56	0,00	3 210,00	88 260,25	1 629 445,66	1 070,40	3 475 700,00
	Dépenses réelles	1 051 950,00	123 580,11	0,00	169 032,02	11 722,00	373 929,56	0,00	3 210,00	55 135,25	1 615 405,66	1 070,40	3 405 035,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 051 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 051 950,00
1641	Emprunts en euros	862 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 950,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	187 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 500,00
165	Dépôts et cautions reçus	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00	0,00	1 500,00	1 070,40	4 410,40
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 070,40	1 070,40
2051	Concessions et droits similaires	0,00	1 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	611 806,71	0,00	613 678,71
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	0,00	1 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 000,00	0,00	356 872,00
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 306,71	0,00	255 306,71
21	Immobilisations corporelles	0,00	60 735,00	0,00	940,00	10 090,00	2 083,32	0,00	2 550,00	0,00	92 462,80	0,00	168 871,12
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
2138	Autres constructions	0,00	31 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 900,00
21588	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	7 850,00	0,00	700,00	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 680,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	240,00	300,00	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	1 090,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 985,00	0,00	0,00	9 790,00	1 983,32	0,00	2 000,00	0,00	1 462,80	0,00	31 201,12
23	Immobilisations en cours	0,00	59 793,11	0,00	168 092,02	1 632,00	371 836,24	0,00	0,00	55 135,25	909 636,15	0,00	1 966 124,77
2313	Constructions	0,00	59 793,11	0,00	168 092,02	0,00	260 516,24	0,00	0,00	55 135,25	0,00	0,00	543 536,82
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 632,00	111 320,00	0,00	0,00	0,00	909 636,15	0,00	1 022 568,15
	Dépenses d'ordre	0,00	12 500,00	0,00	1 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	33 125,00	14 040,00	0,00	70 665,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	12 500,00	0,00	1 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	33 125,00	14 040,00	0,00	70 665,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139141	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
139151	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13932	Amendes de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	12 500,00	0,00	1 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	33 125,00	14 040,00	0,00	70 865,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	2 925 575,00	35 450,00	0,00	390 466,00	7 510,00	0,00	0,00	0,00	32 487,00	182 044,00	250,00	3 574 082,00
	Recettes réelles	2 279 485,00	35 450,00	0,00	390 466,00	7 510,00	0,00	0,00	0,00	32 487,00	182 044,00	250,00	2 927 972,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	57 400,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 400,46
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	57 400,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 400,46
024	Produits de cessions	1 084 956,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084 956,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	757 106,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084 956,37
10222	F.C.T.V.A.	137 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	757 106,17
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 000,00
1058	Excédents de fonctionnement capitalisés	570 106,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 450,00	0,00	390 466,00	7 510,00	0,00	0,00	0,00	32 487,00	177 000,00	250,00	570 106,17
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643 463,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	26 286,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 677,00	0,00	0,00	20 000,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	148 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 677,00
13248	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	35 450,00	0,00	29 150,00	7 510,00	0,00	0,00	0,00	12 810,00	168 000,00	0,00	250,00
1338	Participations pour voirie et réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	124 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	168 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 220,00
1841	Emprunts en euros	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 044,00	0,00	9 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 044,00	0,00	5 044,00
	Recettes d'ordre	646 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	646 110,00
021	Virement de la section de fonctionnement	415 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 190,00
021	Virement de la section de fonctionnement	415 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 190,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	230 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 920,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	15 427,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 427,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804132	Dépensements - Bâtiments et installations	9 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 336,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	3 994,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 994,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	9 406,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 406,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	19 298,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 298,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	14 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 708,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	17 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 245,00
28051	Concessions et droits similaires	4 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 410,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbrustes	1 193,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 193,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 268,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 268,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 697,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 697,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements	42 238,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 238,00
28182	Matériel de transport	19 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 014,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 418,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 418,00
28184	Mobilier	18 249,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 249,00
28188	Autres immobilisations corporelles	23 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 300,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		775 540,00	2 723 349,00	12 895,00	184 643,00	123 760,00	92 345,00	92 000,00	34 910,00	13 623,00	146 260,00	5 645,00	4 204 970,00
Dépenses réelles		129 430,00	2 723 349,00	12 895,00	184 643,00	123 760,00	92 345,00	92 000,00	34 910,00	13 623,00	146 260,00	5 645,00	3 558 860,00
011	Charges à caractère général	7 000,00	423 242,00	12 895,00	55 320,00	77 580,00	90 845,00	0,00	19 500,00	13 623,00	78 780,00	5 645,00	784 390,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à am	0,00	2 080,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 485,00	4 295,00
60611	Eau et assainissement	0,00	9 750,00	50,00	3 300,00	800,00	2 500,00	0,00	100,00	100,00	600,00	0,00	17 200,00
60612	Energie - Électricité	0,00	29 650,00	0,00	16 500,00	3 500,00	9 700,00	0,00	6 000,00	200,00	18 150,00	550,00	84 250,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	1 900,00
60622	Carburants	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	21 500,00
60623	Alimentation	0,00	141 300,00	0,00	0,00	450,00	6 850,00	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	148 730,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	290,00	0,00	250,00	265,00	40,00	0,00	280,00	0,00	0,00	0,00	1 125,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60631	Fournitures d'entretien	0,00	4 700,00	0,00	3 485,00	300,00	550,00	0,00	150,00	50,00	0,00	50,00	9 285,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	8 250,00	0,00	1 925,00	4 700,00	2 200,00	0,00	250,00	0,00	4 000,00	0,00	21 325,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	16 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	3 680,00	400,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 880,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 200,00	0,00	150,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 150,00
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	9 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 655,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	23 730,00	0,00	850,00	8 600,00	8 750,00	0,00	0,00	10 000,00	6 100,00	0,00	58 130,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	30 275,00	0,00	855,00	285,00	10 180,00	0,00	185,00	1 000,00	315,00	20,00	43 115,00
6132	Locations immobilières	0,00	1 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 835,00
6135	Locations mobilières	0,00	8 600,00	0,00	0,00	1 800,00	2 700,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	11 950,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	18 300,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	900,00	0,00	400,00	200,00	500,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
61551	Matériel roulant	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	3 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	4 750,00
6156	Maintenance	0,00	23 600,00	0,00	3 840,00	710,00	450,00	0,00	0,00	500,00	0,00	10,00	30 420,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	11 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 135,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	6 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 934,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 670,00	0,00	875,00	1 700,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 595,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	8 590,00	1 000,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 490,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 500,00	110,00	0,00	220,00	0,00	0,00	220,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00
6228	Honoraires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	5 680,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 680,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	13 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6238	Catalogues et imprimés	0,00	6 025,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 775,00
6237	Publications	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,00	11 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	550,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
6256	Missions	0,00	350,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6282	Frais de télécommunications	0,00	11 950,00	200,00	1 800,00	900,00	700,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	16 350,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	17 483,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 545,00	0,00	21 108,00
62876	A un GFP de rattachement	0,00	16 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 940,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 200,00	0,00	2 185,00	29 100,00	22 475,00	0,00	5 575,00	0,00	0,00	3 000,00	63 535,00
63512	Taxes foncières	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 773,00	3 700,00	0,00	5 673,00
6353	Impôts indirects	0,00	400,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	4 000,00	0,00	0,00	3 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	8 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 185 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6331	Versement de transport	0,00	19 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 040,00
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 980,00
6336	Colisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	16 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 980,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	3 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 590,00
64111	Rémunération principale	0,00	998 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	998 920,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	31 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 750,00
64118	Autres indemnités	0,00	195 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 650,00
64131	Rémunérations	0,00	237 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 430,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Colisations à l'I.U.R.S.S.A.F.	0,00	161 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 960,00
6453	Colisations aux caisses de retraite	0,00	324 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	324 800,00
6454	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	9 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 650,00
6455	Colisations pour assurance du personnel	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	62 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 800,00
6457	Colisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6476	Autres charges sociales diverses	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
014	Atténuations de produits	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
85	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6531	Autres charges de gestion courante	1 500,00	115 107,00	0,00	129 323,00	46 200,00	1 500,00	92 000,00	15 410,00	0,00	67 500,00	0,00	468 540,00
6532	Indemnités	0,00	96 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 200,00
6533	Frais de mission	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6534	Colisations de retraite	0,00	4 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 050,00
6534	Colisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Information	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6535	Formation	0,00	1 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 925,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6542	Créances éolites	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	2 982,00	0,00	3 458,00	0,00	0,00	0,00	15 410,00	0,00	67 500,00	0,00	88 350,00
657348	Autres communes	0,00	2 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
657351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autr	0,00	0,00	0,00	125 865,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 865,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
66	Charges financières	104 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 430,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 920,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 590,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	49 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 100,00
6688	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
Dépenses d'ordre		646 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	646 110,00
023	Virement à la section d'investissement	415 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 190,00
023	Virement à la section d'investissement	415 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 190,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	230 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 920,00
6811	Dotations aux amort. des imms incorporelles et corpore	230 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 920,00
RECETES													
Total recettes de fonctionnement		3 529 023,00	52 580,00	0,00	159 000,00	30 655,00	167 200,00	350,00	158 150,00	4 350,00	19 875,00	0,00	4 120 923,00
Recettes réelles		3 529 023,00	52 580,00	0,00	159 000,00	30 655,00	167 200,00	350,00	158 150,00	4 350,00	19 875,00	0,00	4 110 923,00
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	7 780,00	0,00	157 000,00	14 000,00	108 500,00	350,00	115 150,00	0,00	9 150,00	0,00	411 930,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL			BP	2019
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	108 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	157 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	150,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
70873	per les C.C.A.S	0,00	980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00	115 980,00
70878	per d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00
73	Impôts et taxes	2 148 822,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	2 149 072,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 964 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 964 992,00
73211	Attribution de compensation	38 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 890,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intanc	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	250,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 280 191,00	0,00	0,00	2 000,00	16 695,00	58 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	1 399 886,00
7411	Dotation forfaitaire	589 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	589 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	408 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
744	FCTVA	946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	946,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	58 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	5 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 695,00
74761	GFP de rattachement	84 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	18 058,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 058,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	89 196,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 196,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	34 800,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	4 350,00	175,00	0,00	40 025,00
752	Revenus des immeubles	0,00	34 800,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	4 350,00	175,00	0,00	40 025,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
7686	Autres produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	775 540,00	2 723 349,00	3 498 889,00
Dépenses de l'exercice	775 540,00	2 723 349,00	3 498 889,00
011 Charges à caractère général	7 000,00	423 242,00	430 242,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 185 000,00	2 185 000,00
014 Atténuations de produits	2 500,00	0,00	2 500,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	10 000,00
023 Virement à la section d'investissement	415 190,00	0,00	415 190,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	230 920,00	0,00	230 920,00
65 Autres charges de gestion courante	1 500,00	115 107,00	116 607,00
66 Charges financières	104 430,00	0,00	104 430,00
67 Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	3 529 023,00	52 580,00	3 581 603,00
Recettes de l'exercice	3 529 023,00	52 580,00	3 581 603,00
013 Atténuations de charges	100 000,00	0,00	100 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	7 780,00	7 780,00
73 Impôts et taxes	2 148 822,00	0,00	2 148 822,00
74 Dotations, subventions et participations	1 280 191,00	0,00	1 280 191,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	34 800,00	34 800,00
76 Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77 Produits exceptionnels	0,00	10 000,00	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	A1.1

Sous-fonction 02					
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	2 577 114,00	114 035,00	11 900,00	19 100,00	1 200,00
Dépenses de l'exercice	2 577 114,00	114 035,00	11 900,00	19 100,00	1 200,00
011 Charges à caractère général	386 482,00	4 560,00			
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	5 632,00	109 475,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	48 580,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
Recettes de l'exercice	48 580,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	3 780,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	34 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	12 895,00	12 895,00
Dépenses de l'exercice	12 895,00	12 895,00
011 Charges à caractère général	12 895,00	12 895,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	114 Autres services de protection civile
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	1 710,00	11 185,00
Dépenses de l'exercice	1 710,00	11 185,00
011 Charges à caractère général	1 710,00	11 185,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	171 848,00	12 795,00	184 643,00
Dépenses de l'exercice	171 848,00	12 795,00	184 643,00
011 Charges à caractère général	42 525,00	12 795,00	55 320,00
65 Autres charges de gestion courante	129 323,00	0,00	129 323,00
RECETTES TOTALES (2)	2 000,00	157 000,00	159 000,00
Recettes de l'exercice	2 000,00	157 000,00	159 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	157 000,00	157 000,00
74 Dotations, subventions et participations	2 000,00	0,00	2 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	24 112,00	147 736,00	12 795,00
Dépenses de l'exercice	24 112,00	147 736,00	12 795,00
011 Charges à caractère général	19 260,00	23 285,00	12 795,00
65 Autres charges de gestion courante	4 852,00	124 471,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	800,00	1 200,00	157 000,00
Recettes de l'exercice	800,00	1 200,00	157 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et	0,00	0,00	157 000,00
74 Dotations, subventions et participation	800,00	1 200,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	400,00	34 375,00	88 985,00	123 760,00
Dépenses de l'exercice	400,00	34 375,00	88 985,00	123 760,00
011 Charges à caractère général	400,00	31 175,00	45 985,00	77 560,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	3 200,00	43 000,00	46 200,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	20 695,00	10 000,00	30 695,00
Recettes de l'exercice	0,00	20 695,00	10 000,00	30 695,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	6 000,00	8 000,00	14 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	14 695,00	2 000,00	16 695,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31 Arts plastiques et autres activités artistiques	Sous-fonction 32 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	400,00	34 375,00
Dépenses de l'exercice	400,00	34 375,00
011 Charges à caractère général	400,00	31 175,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	3 200,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	20 695,00
Recettes de l'exercice	0,00	20 695,00
70 Produits des services, du domaine et participations	0,00	6 000,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	14 695,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) La solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
			414 Autres équipements sportifs ou de loisir	
			42 Jeunesse	Total
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	19 820,00	22 650,00	700,00	26 825,00
Dépenses de l'exercice	19 820,00	22 650,00	700,00	26 825,00
011 Charges à caractère général	19 820,00	22 650,00	700,00	25 325,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES TOTALES (2)	700,00	0,00	0,00	32 500,00
Recettes de l'exercice	700,00	0,00	0,00	32 500,00
70 Produits des services, du domaine et ¹	0,00	0,00	0,00	12 500,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	20 000,00
75 Autres produits de gestion courante	700,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	92 000,00	92 000,00
Dépenses de l'exercice	92 000,00	92 000,00
65 Autres charges de gestion courante	92 000,00	92 000,00
RECETTES TOTALES (2)	350,00	350,00
Recettes de l'exercice	350,00	350,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	350,00	350,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	92 000,00
Dépenses de l'exercice	92 000,00
65 Autres charges de gestion courante	92 000,00
RECETTES TOTALES (2)	350,00
Recettes de l'exercice	350,00
70 Produits des services, du domaine et \	350,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	11 225,00	0,00	23 685,00	34 910,00
Dépenses de l'exercice	11 225,00	0,00	23 685,00	34 910,00
011 Charges à caractère général	11 225,00	0,00	8 275,00	19 500,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	15 410,00	15 410,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	115 150,00	43 000,00	158 150,00
Recettes de l'exercice	0,00	115 150,00	43 000,00	158 150,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	115 150,00	0,00	115 150,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 420,00	11 203,00	13 623,00
Dépenses de l'exercice	2 420,00	11 203,00	13 623,00
011 Charges à caractère général	2 420,00	11 203,00	13 623,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	4 350,00	4 350,00
Recettes de l'exercice	0,00	4 350,00	4 350,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	4 350,00	4 350,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondront à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		
		IV
		A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	37 200,00	109 060,00	146 260,00
011 Charges à caractère général	37 200,00	109 060,00	146 260,00
65 Autres charges de gestion courante	29 700,00	49 060,00	78 760,00
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	325,00	19 250,00	19 575,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	325,00	19 250,00	19 575,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	150,00	10 000,00	10 000,00
73 Impôts et taxes	150,00	9 000,00	9 150,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	250,00	250,00
	175,00	0,00	175,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81			Sous-fonction 82		
	810 Services communs	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)						
Dépenses de l'exercice	3 700,00	7 500,00	26 000,00	86 460,00	22 250,00	350,00
011 Charges à caractère général	3 700,00	7 500,00	26 000,00	86 460,00	22 250,00	350,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	7 500,00	26 000,00	26 460,00	22 250,00	350,00
RECETTES TOTALES (2)						
Recettes de l'exercice	175,00	150,00	0,00	9 250,00	0,00	10 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	175,00	150,00	0,00	9 250,00	0,00	10 000,00
70 Produits des services, du domaine et taxes	0,00	150,00	0,00	9 000,00	0,00	10 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	150,00	0,00	9 000,00	0,00	10 000,00
75 Autres produits de gestion courante	175,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 645,00	5 645,00
Dépenses de l'exercice	5 645,00	5 645,00
011 Charges à caractère général	5 645,00	5 645,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	1 051 950,00	136 080,11	1 188 030,11
Non individualisées en opérations	1 051 950,00	94 422,00	1 146 372,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 051 950,00	94 422,00	1 146 372,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	12 500,00	12 500,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	1 180,00	1 180,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 872,00	1 872,00
23 Immobilisations en cours	0,00	28 835,00	28 835,00
Restes à réaliser - reports	0,00	50 035,00	50 035,00
Non individualisées en opérations	0,00	41 658,11	41 658,11
21 Immobilisations corporelles	0,00	41 658,11	41 658,11
23 Immobilisations en cours	0,00	31 900,00	31 900,00
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	2 925 575,00	9 758,11	9 758,11
Non affectées aux opérations	2 868 174,54	35 450,00	2 903 624,54
021 Virement de la section de fonctionnement	2 868 174,54	35 450,00	2 903 624,54
024 Produits de cessions	415 190,00	0,00	415 190,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 064 988,37	0,00	1 064 988,37
10 Dotations, fonds divers et réserves	230 920,00	0,00	230 920,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	757 106,17	0,00	757 106,17
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	35 450,00	35 450,00
Restes à réaliser - reports	400 000,00	0,00	400 000,00
Non affectées aux opérations	57 400,46	0,00	57 400,46
001 Solde d'exécution de la section d'investis	57 400,46	0,00	57 400,46

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	123 315,11	1 180,00	11 585,00
Dépenses de l'exercice	81 657,00	1 180,00	11 585,00
Non individualisées en opérations	81 657,00	1 180,00	11 585,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	12 500,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 180,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	1 872,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	28 835,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	38 450,00	0,00	11 585,00
Restes à réaliser - reports	41 658,11	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	41 658,11	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	31 900,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	9 758,11	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	35 450,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	35 450,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	35 450,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	35 450,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

41

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation				
CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	163 465,42	0,00	6 566,60	170 032,02
Dépenses de l'exercice	148 261,53	0,00	6 000,00	154 261,53
Non Individualisées en opérations	148 261,53	0,00	6 000,00	154 261,53
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21 Immobilisations corporelles	940,00	0,00	0,00	940,00
23 Immobilisations en cours	147 321,53	0,00	5 000,00	152 321,53
Restes à réaliser - reports	15 203,89	0,00	566,60	15 770,49
Non Individualisées en opérations	15 203,89	0,00	566,60	15 770,49
23 Immobilisations en cours	15 203,89	0,00	566,60	15 770,49
RECETTES TOTALES (2)	293 030,00	42 000,00	55 436,00	390 466,00
Racettes de l'exercice	0,00	42 000,00	55 436,00	97 436,00
Non affectées aux opérations	0,00	42 000,00	55 436,00	97 436,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	42 000,00	55 436,00	97 436,00
Restes à réaliser - reports	293 030,00	0,00	0,00	293 030,00
Non affectées aux opérations	293 030,00	0,00	0,00	293 030,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	293 030,00	0,00	0,00	293 030,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25	
	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration		
DEPENSES TOTALES (2)	1 031,60	162 433,82	6 566,60		
Dépenses de l'exercice	866,00	147 395,53	6 000,00		
Non Individualisées en opérations	866,00	147 395,53	6 000,00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00	1 000,00		
21 Immobilisations corporelles	700,00	240,00	0,00		
23 Immobilisations en cours	166,00	147 155,53	5 000,00		
Restes à réaliser - reports	165,60	15 038,29	566,60		
Non Individualisées en opérations	165,60	15 038,29	566,60		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration
23 Immobilisations en cours	165,60	15 038,29	566,60
RECETTES TOTALES (2)	124 740,00	168 290,00	55 436,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	55 436,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	55 436,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	55 436,00
Restes à réaliser - reports	124 740,00	168 290,00	0,00
Non affectées aux opérations	124 740,00	168 290,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	124 740,00	168 290,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 090,00	10 632,00	11 722,00
Dépenses de l'exercice	1 090,00	10 632,00	11 722,00
Non individualisées en opérations	1 090,00	10 632,00	11 722,00
21 Immobilisations corporelles	1 090,00	9 000,00	10 090,00
23 Immobilisations en cours	0,00	1 632,00	1 632,00
RECETTES TOTALES (2)	7 810,00	0,00	7 810,00
Recettes de l'exercice	7 810,00	0,00	7 810,00
Non affectées aux opérations	7 810,00	0,00	7 810,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	7 810,00	0,00	7 810,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	1 090,00
Dépenses de l'exercice	1 090,00
Non individualisées en opérations	1 090,00
21 Immobilisations corporelles	1 090,00
23 Immobilisations en cours	0,00
RECETTES TOTALES (2)	7 810,00
Recettes de l'exercice	7 810,00
Non affectées aux opérations	7 810,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	7 810,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	282 609,56	101 320,00	383 929,56
Dépenses de l'exercice	265 680,00	100 000,00	365 680,00
Non individualisées en opérations	265 680,00	100 000,00	365 680,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	10 000,00	0,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles	130,00	0,00	130,00
23 Immobilisations en cours	255 550,00	100 000,00	355 550,00
Restes à réaliser - reports	16 929,56	1 320,00	18 249,56
Non individualisées en opérations	16 929,56	1 320,00	18 249,56
21 Immobilisations corporelles	1 963,32	0,00	1 963,32
23 Immobilisations en cours	14 966,24	1 320,00	16 286,24

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs	
DEPENSES TOTALES (2)	9 962,51	10 130,00	262 517,05	101 320,00	
Dépenses de l'exercice	7 000,00	10 130,00	248 550,00	100 000,00	
Non individualisées en opérations	7 000,00	10 130,00	248 550,00	100 000,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00	10 000,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	130,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	7 000,00	10 000,00	238 550,00	100 000,00	
Restes à réaliser - reports	2 962,51	0,00	13 967,05	1 320,00	
Non individualisées en opérations	2 962,51	0,00	13 967,05	1 320,00	
21 Immobilisations corporelles	1 963,32	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	999,19	0,00	13 967,05	1 320,00	
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)		75 000,00	75 000,00
Dépenses de l'exercice	0,00	75 000,00	75 000,00
Non Individualisées en opérations	0,00	75 000,00	75 000,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	75 000,00	75 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
DEPENSES TOTALES (2)	75 000,00
Dépenses de l'exercice	75 000,00
Non Individualisées en opérations	75 000,00
204 Subventions d'équipement versées	75 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-3-4-A14

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	60 Services communs	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	660,00	2 550,00	3 210,00
Dépenses de l'exercice	660,00	2 550,00	3 210,00
Non individualisées en opérations	660,00	2 550,00	3 210,00
20 Immobilisations incorporelles	660,00	0,00	660,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	2 550,00	2 550,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	36 300,00	51 960,25	88 260,25
Dépenses de l'exercice	36 300,00	30 125,00	66 425,00
Non Individualisées en opérations	36 300,00	30 125,00	66 425,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	3 000,00	30 125,00	33 125,00
23 Immobilisations en cours	33 300,00	0,00	33 300,00
Restes à réaliser - reports	0,00	21 835,25	21 835,25
Non individualisées en opérations	0,00	21 835,25	21 835,25
23 Immobilisations en cours	0,00	21 835,25	21 835,25
RECETTES TOTALES (2)	0,00	32 487,00	32 487,00
Recettes de l'exercice	0,00	12 810,00	12 810,00
Non affectées aux opérations	0,00	12 810,00	12 810,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	12 810,00	12 810,00
Restes à réaliser - reports	0,00	19 677,00	19 677,00
Non affectées aux opérations	0,00	19 677,00	19 677,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	19 677,00	19 677,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B48

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	359 010,78	1 270 434,88	1 629 445,66
Non individualisées en opérations	245 000,00	1 173 240,00	1 418 240,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	245 000,00	1 173 240,00	1 418 240,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	14 040,00	14 040,00
204 Subventions d'équipement versées	155 000,00	355 000,00	510 000,00
21 Immobilisations corporelles	90 000,00	1 000,00	91 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	801 700,00	801 700,00
Restes à réaliser - reports	114 010,78	97 194,88	211 205,66
Non individualisées en opérations	114 010,78	97 194,88	211 205,66
204 Subventions d'équipement versées	101 806,71	0,00	101 806,71
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 462,80	1 462,80
23 Immobilisations en cours	12 204,07	95 732,08	107 936,15
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	5 044,00	177 000,00	182 044,00
Non affectées aux opérations	5 044,00	168 000,00	173 044,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	168 000,00	168 000,00
21 Immobilisations corporelles	5 044,00	0,00	5 044,00
Restes à réaliser - reports	0,00	9 000,00	9 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	9 000,00	9 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	9 000,00	9 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82			
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement	
DEPENSES TOTALES (2)	103 704,07	255 306,71	758 715,77	1 000,00	510 719,11	
Dépenses de l'exercice	90 000,00	155 000,00	729 000,00	1 000,00	443 240,00	
Non individualisées en opérations	90 000,00	155 000,00	729 000,00	1 000,00	443 240,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00	0,00	0,00	14 040,00	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
204 Subventions d'équipement versées	0,00	155 000,00	355 000,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	374 000,00	0,00	427 700,00	
Restes à réaliser - reports	13 704,07	100 306,71	29 715,77	0,00	67 479,11	
Non individualisées en opérations	13 704,07	100 306,71	29 715,77	0,00	67 479,11	
204 Subventions d'équipement versées	1 500,00	100 306,71	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 462,80	
23 Immobilisations en cours	12 204,07	0,00	29 715,77	0,00	66 016,31	
RECETTES TOTALES (2)	5 044,00	0,00	168 000,00	0,00	9 000,00	
Recettes de l'exercice	5 044,00	0,00	168 000,00	0,00	0,00	
Non affectées aux opérations	5 044,00	0,00	168 000,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	168 000,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	5 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 070,40	1 070,40
Restes à réaliser - reports	1 070,40	1 070,40
Non individualisées en opérations	1 070,40	1 070,40
20 Immobilisations incorporelles	1 070,40	1 070,40
RECETTES TOTALES (2)	250,00	250,00
Racettes de l'exercice	250,00	250,00
Non affectées aux opérations	250,00	250,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	250,00	250,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6815, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6818.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 185 800,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 435 800,00									
00167745535	CREDIT AGRICOLE	30/03/2007		01/04/2008	1 500 000,00 F	F		4.18	4.18		T	C	N	A-1
MON263293EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/10/2008		01/01/2010	650 000,00 F	F		5.45	5.45		A	X	N	A-1
MINS04398EUR	SA LA BANQUE POSTALE	24/09/2015		01/07/2016	635 800,00 F	F		1.19	1.19		T	C	N	A-1
2018900517J0000	SA LA BANQUE POSTALE	14/05/2018		30/08/2018	650 000,00 F	F		0.47	0.47079		T	F	O	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					3 750 000,00									
LT090323	SA CACIB	10/09/2009		15/09/2015	750 000,00 R	R	EURBOR 3MO	2.01	2.01		T	X	N	A-1
LT110116	SA CACIB	07/04/2011		15/09/2015	3 000 000,00 V	V	EURBOR 3MO	0.889	1.88		A	C	N	A-1
Total général					7 185 800,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				4 596 398,01					400 408,58	105 014,99	0,00	25 706,25
1641 Emprunts en euros (total)				1 833 898,01					212 803,58	55 817,65	0,00	23 612,24
00167745535	N	0,00		855 000,00	14,00 F				60 000,00	34 798,50	0,00	8 307,75
MON263293EUR	N	0,00		322 931,31	5,00 F			4,18	46 941,88	17 589,76	0,00	15 041,42
MN504398EUR	N	0,00		105 966,70	0,25 F			5,45	105 966,70	472,88	0,00	0,00
2018900517J0000	N	0,00		650 000,00	1,33 F			1,18	0,00	3 046,51	0,00	263,07
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)				2 662 500,00				0,47079	187 500,00	49 087,34	0,00	2 084,01
LT090323	N	0,00		412 500,00	15,67 F			2,01	37 500,00	8 192,84	0,00	338,72
LT110118	N	0,00		2 250 000,00	14,42 F			1,88	150 000,00	40 894,50	0,00	1 745,29
Total général		0,00		4 596 398,01					400 408,58	105 014,99	0,00	25 706,25

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	
	IV
	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 708.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices: Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	6 100,00% 4 596 398,01					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	
	IV
	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00€			16/06/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	6	16/06/2014
Linéaire	2031 Frais d'études	3	16/06/2014
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	3	16/06/2014
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	16/06/2014
Linéaire	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	16/06/2014
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	10	16/06/2014
Linéaire	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	16/06/2014
Linéaire	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	16/06/2014
Linéaire	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	16/06/2014
Linéaire	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	5	16/06/2014
Linéaire	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10	16/06/2014
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	16/06/2014
Linéaire	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	10	16/06/2014
Linéaire	Aménagements bâtiments, installations électriques et téléphoniqu	15	16/06/2014
Linéaire	Appareils de levage - Ascenseurs	20	16/06/2014
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/06/2014
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	16/06/2014
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	16/06/2014
Linéaire	Coffre-fort	20	16/06/2014
Linéaire	Equipement de garage et ateliers	10	16/06/2014
Linéaire	Equipement des cuisines	10	16/06/2014
Linéaire	Equipements sportifs	10	16/06/2014
Linéaire	Frais de recherche et de développement	3	16/06/2014
Linéaire	Frais d'études (non suivis de réalisation)	3	16/06/2014
Linéaire	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	1	16/06/2014
Linéaire	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	6	16/06/2014
Linéaire	Installations de voirie	20	16/06/2014
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	15	16/06/2014
Linéaire	Logiciels	2	16/06/2014
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/06/2014
Linéaire	Matériel informatique	4	16/06/2014
Linéaire	Matériels classiques	8	16/06/2014
Linéaire	Mobilier	10	16/06/2014
Linéaire	Plantations	15	16/06/2014
Linéaire	Subventions d'équipement (biens immobiliers et installations)	10	16/06/2014
Linéaire	Subventions d'équipement (biens mobiliers, matériels et études)	5	16/06/2014

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	Subventions d'équipement (projets d'infrastructure d'intérêt nat	20	16/06/2014
Linéaire	Voitures	5	16/06/2014

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 072 832,00	1 072 832,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 050 450,00	1 050 450,00
1641	Emprunts en euros	862 950,00	862 950,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	187 500,00	187 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 382,00	22 382,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	22 382,00	22 382,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 072 832,00	309 789,47	D001 0,00	1 382 621,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 898 068,37	III 1 898 068,37
Ressources propres externes de l'année (a)		187 000,00	187 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	137 000,00	137 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 711 068,37	1 711 068,37
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	15 427,00	15 427,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	9 336,00	9 336,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	359,00	359,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	3 994,00	3 994,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	9 466,00	9 466,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	19 298,00	19 298,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 500,00	3 500,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	14 708,00	14 708,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 300,00	4 300,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	17 245,00	17 245,00
28051	Concessions et droits similaires	4 410,00	4 410,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 193,00	1 193,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	500,00	500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 268,00	2 268,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 697,00	1 697,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	42 238,00	42 238,00
28182	Matériel de transport	19 014,00	19 014,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 418,00	20 418,00
28184	Mobilier	18 249,00	18 249,00
28188	Autres immobilisations corporelles	23 300,00	23 300,00
024	Produits de cessions	1 064 958,37	1 064 958,37
021	Virement de la section de fonctionnement	415 190,00	415 190,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 898 068,37	321 707,00	57 400,46	570 106,17	2 847 282,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 382 621,47
Ressources propres disponibles	IV 2 847 282,00
Solde	V = IV - II (6) + 1 464 660,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				93 356,19	37 342,48	9 335,62	46 678,09
2015	Fonds de concours (réaménagement foncier)	10	16/06/2014	93 356.19	37 342.48	9 335.62	46 678.09

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée réelle du rachat	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux effectif (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						326 400,00										5 712,00	8 365,55
Commune de HILLION	2018	X	Construction de 4 logements - Villes de la Baie HILLION	Société ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNEL	326 400,00	326 400,00	29,67	A	R		1,75	R		1,75	A-1	5 712,00	8 365,55
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						20 000,00										32,30	3 477,26
OGEC Ecole Saint-Joseph HILLION	2013	X	Construction d'un préau - Ecole St Joseph	CAISSE EPARGNE	20 000,00	3 477,26	0,67	IM	F		1,71	F		1,71		32,30	3 477,26
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social						1 678 214,88										44 871,58	52 682,28
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	1995	X	6 LOG. LOC. BSB ST-RENE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 476,67	96 078,80	9,75	A	F		5,8	F		5,8		4 237,08	6 008,05
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	1998	X	2 LOG. LOC. BSB LE CRAPONT	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	37 188,26	21 800,68	11,75	A	F		3,8	F		3,8		828,43	1 267,44
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	1998	X	10 LOG. LOC. BSB LE CRAPONT	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	232 543,75	141 090,00	11,75	A	F		4,3	F		4,3		6 086,87	7 926,99

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Trésor public	2005	X	BSB lot LA CROISEE-50% DE 382454	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	191 227,00	148 757,09	21,75	A	F		3,4	F		3,4			5 057,74	4 369,13
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	2007	X	Construc. de 5 logem. Fin 2058-La Croisée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 813,50	17 536,68	38,75	A	R		3,75	R		3,75			789,15	70,35
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	2007	X	Lot. Croisée de 5 loge. Fin 2042	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	196 665,50	167 011,93	23,75	A	F		3,75	F		3,75			6 349,93	3 747,59
ESAT LES ATELIERS DE LA BAIE	2010	X	Agrandissement du ESAT	CMB EMPRUNTS	203 000,00	46 464,63	1,87	M	F		3,5	F		3,5			1 262,40	22 826,16
ESAT LES ATELIERS DE LA BAIE	2010	X	Achat d'un terrain sur la Zone Artisanale du Moulin	CMB EMPRUNTS	50 000,00	34 715,47	11,67	M	F		4,1	F		4,1			1 380,66	2 286,90
ARMOR HABITAT COOPALIS	2014	X	Financement PSAL 2012 construction 4 logements villas de l'Herb	Société ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNEL S	593 300,00	584 594,55	25,42	A	R		3,25	R		3,25			18 999,32	4 159,67
TOTAL GENERAL					2 022 614,68	1 587 927,09											50 715,88	64 505,09

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		IV
		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 101 143,42
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 14 077,55
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 505 423,57
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	E=A+B+C-D 620 644,54
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	F 4 110 923,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	VI 15,10%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	0076	Subvention	AFSEP	Associations	25,00
6574	0005	Subvention	AMICALE LAIQUE HILLION ST RENE	Associations	1 500,00
6574	0006	Subvention	Association ADAPEI DES COTES D'ARMOR	Associations	25,00
6574	0007	Subvention	Association AIDE DOMICILE EN MILIEU RURAL	Associations	700,00
6574	0008	Subvention	Association AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX	Associations	1 500,00
6574	0011	Subvention	Association ARTS PLASTIQUES	Associations	1 800,00
6574	0069	Subvention	Association Association de relaxation et de yoga	Associations	100,00
6574	0012	Subvention	Association Avenir Sportif Hillion Saint-René	Associations	7 000,00
6574	0013	Subvention	Association BMX TREGUEUX	Associations	30,00
6574	0014	Subvention	Association CERCLE DES NAGEURS DE SAINT-BRIEUC	Associations	120,00
6574	0015	Subvention	Association CHARROIS DE LA BAIE	Associations	100,00
6574	0016	Subvention	Association CHORALE LES EMBRUNS	Associations	150,00
6574	0018	Subvention	Association CLUB ATHLETIQUE DE LA PRESQU'ILE D'HILLION SAINT-REN	Associations	4 500,00
6574	0017	Subvention	Association CLUB DES AINES DE LA PRESQU'ILE	Associations	1 200,00
6574	0057	Subvention	Association CLUB DES AINES DE LA PRESQU'ILE	Associations	700,00
6574	0062	Subvention	Association CLUB DES SPORTS DE GLACE D'ARMOR - PATINAGE ARTISTIQ	Associations	60,00
6574	0019	Subvention	Association CLUB HILLIONNAIS D'ECHECS	Associations	350,00
6574	0020	Subvention	Association COLLECTIF TELETHON	Associations	100,00
6574	0021	Subvention	Association COMITE DE JUMELAGE DE HILLION	Associations	2 400,00
6574	0022	Subvention	Association COMITE DES FETES DE SAINT RENE	Associations	100,00
6574	0023	Subvention	Association CYCLO CLUB HILLIONNAIS	Associations	180,00
6574	0003	Subvention pédagogique	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DU BOURG	Associations	3 370,00
6574	0074	Subvention	Association ECOLE COSTARMORICAINE D'ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS	Associations	300,00
6574	0025	Subvention	Association ENTRE DUNES ET BOUCHOTS	Associations	200,00
6574	0010	Subvention	Association ESAT LES ATELIERS DE LA BAIE	Associations	25,00
6574	0027	Subventions	Association FAMILLES RURALES	Associations	300,00
6574	0028	Subvention	Association FLANERIES EN ART MODESTE	Associations	500,00
6574	0037	Subvention	Association FOLIE EN BAIE	Associations	3 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	0032	Subvention	Association HISTOIRE ET PATRIMOINE DE HILLION	Associations	400,00
6574	0075	Subvention	Association JAPPOO SENEGAL	Associations	350,00
6574	0033	Subvention	Association JUDO CLUB HILLION-SAINT RENE	Associations	1 600,00
6574	0035	Subvention	Association LA BRETONNE GYMNIC CLUB	Associations	315,00
6574	0068	Subvention	Association LA MAISON DE TOM CREOLE	Associations	500,00
6574	0034	Subvention	Association L'ANSE DONNEURS DE SANG BENEVOLE	Associations	110,00
6574	0073	Subvention	Association LES BEBES DANS L'EAU	Associations	45,00
6574	0038	Subvention	Association LES CAVALIERS DU GOUET	Associations	500,00
6574	0039	Subvention	Association LES FRAPPES DU VOLANT	Associations	1 000,00
6574	0009	Subvention	Association LES RELAIS DE L'AGE D'OR	Associations	600,00
6574	0064	Subvention	Association L'HIRONDELLE	Associations	100,00
6574	0040	Subvention	Association LIGUE CONTRE LE CANCER	Associations	25,00
6574	0041	Subvention	Association OFFICE CULTUREL LANGUEUSIEN	Associations	2 750,00
6574	0002	Contrat d'association	Association OGECE Ecole Privée SAINT RENE	Associations	49 565,38
6574	0001	Contrat d'association	Association OGECE Ecole Saint-Joseph HILLION	Associations	70 713,74
6574	0004	Subvention pédagogique	ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE DES VERGERS	Associations	2 205,00
6574	0058	Subvention	Association PECHEURS PLAISANCIERS DE SAINT-GUIMOND	Associations	100,00
6574	0046	Subvention	Association RIRE ET FAIRE RIRE	Associations	300,00
6574	0047	Subvention	Association SOCIETE DE CHASSE HILLION ST RENE	Associations	200,00
6574	0048	Subvention	Association SOLIDARITE INTERNATIONALE DE LA BAIE	Associations	400,00
6574	0049	Subvention	Association SONERIEN HA KANERIEN VREIZH	Associations	250,00
6574	0050	Subvention	Association SPORT ET CULTURE	Associations	200,00
6574	0051	Subvention	Association TENNIS CLUB HILLION YFFINIAC	Associations	3 600,00
6574	0052	Subvention	Association TREGUEUX ATHLETISME	Associations	75,00
6574	0072	Subvention	Association UNION SPORTIVE YFFINIAC BASKET	Associations	120,00
6574	0055	Subvention	Association V.T.T. COTES D'ARMOR	Associations	1 500,00
6574	0056	Subvention	LES VITRINES DE LA PRESQU'ILE	Associations	400,00
6574	0077	Subvention	UNAFAM	Associations	25,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

	IV
	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11	2	13	9,8	0	9,8
Attaché	A	1	1	2	1	0	1
DGS	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint admin. pal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	1	3	1,8	0	1,8
		4	0	4	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		23	6	29	26,33	0	26,33
Technicien principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	6	3	9	7,62	0	7,62
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	9	3	12	10,71	0	10,71
Agent de maîtrise	C	2	0	2	2	0	2
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	1	0	1
ATSEM principal de 2ème classe	C	2	0	2	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		2	0	2	2	0	2
Adjoint du Patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		6	0	6	6	0	6
Adjoint d'animation	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	
	IV
	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (U)		1	0	1	1	0	1
Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		45	8	53	46,13	0	46,13

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/85/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV
C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agents polyvalents d'animation	C	ANIM		0,00 3.2		CDD
Agent administratif	C	CULT		0,00 3.1		CDD
ATSEM	C	S		0,00 3.2		CDD
Agents polyvalents d'entretien	C	TECH		0,00 3.1		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 28 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 07/12/2011	POMPES FUNEBRES DES COMMUNES ASSOCIEES DE LA REGION DE ST BRIEUC	SEM POMPES FUNEBRES DES COMMUNES ASSOCIEES DE LA REGION DE ST BR	Collectivité Locale - Groupe	500,00
08/03/2012	BAIE D'ARMOR AMENAGEMENT SPL	SA BAIE D'ARMOR AMENAGEMENT SPL	Autres Etab. Publiques et Org.	3 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération Intercommunale			
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	29/10/1999	Taxe professionnelle unique	212 830,00
Autres organismes de regroupement			
SDE		Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Commune de HILLION - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service 1	Salle Palante	01/09/2014	16/06/2014	SPA
Service 2	Terrains	01/09/2014	16/06/2014	SPA
Service 3	Location de salles	01/09/2014	16/06/2014	SPA

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	4 522 000,00	1,801	22,960	0,000	1 038 251,00	1,801
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 507 000,00	2,126	22,930	0,000	804 155,00	2,126
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	135 200,00	2,658	90,670	0,000	122 586,00	2,658
TOTAL	8 164 200,00	1,954			1 964 992,00	1,987

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.20	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.28	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.39	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.52	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.53	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.55	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.56	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.57	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.59	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.60	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.61	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.63	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.64	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.65	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.66	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.68	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.69	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.71	C1 - Etat du personnel	X	
p.74	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.75	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.76	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.77	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.78	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.79	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

